

# **Les Chambres Internationales de Paris (CICAP)**

## **The international Chambers of Paris**

Les Rencontres Internationales de l'AFCOME

Le 3 octobre 2019 à Nantes

Solenn Le Tutour

Avocate à la Cour Solicitor of England and Wales



# Des formations de jugement spécialisées au sein des juridictions civiles et commerciales de Paris

**Tribunal de commerce de Paris:** dispose depuis 2011 d'une "chambre internationale" - 9 juges spécialisés, compétences linguistiques en anglais, allemande, espagnol

**Cour d'appel de Paris:** depuis le 7 février 2018 - 3 magistrats professionnels de formation internationale, plusieurs juristes



# Pour quel type de contentieux? Chambre commerciale du Tribunal de commerce de Paris

- Contrats commerciaux et rupture des relations commerciales
- Transports
- Concurrence déloyales
- Actions en réparation à la suite de la mise en oeuvre de pratiques anticoncurrentielles
- Opérations sur instruments financiers, conventions-cadres de place, de contrats, d'instruments et de produits financiers
- Plus généralement tout litige de nature économique et commerciale à dimension internationale



# Recours devant la Cour d'appel de Paris

- Juridiction d'appel des décisions rendues en première instance par la Chambre internationale du tribunal de commerce de Paris
- Recours formés contre les décisions prononcées dans les litiges de nature économique et commerciale à dimension internationale
- Recours contre les décisions rendues en matière d'arbitrage international



# Pourquoi ces chambres (cour d'appel)?

## Résultats du referendum sur le Brexit:

- Perte de la prépondérance de la place de Londres pour la résolution des litiges dans le Monde
- Fin annoncée de la sécurité juridique des décisions rendues par les tribunaux britanniques
  - espace judiciaire de l'UE non accessible
  - coopération judiciaire entre Etats-membres non applicables
  - fin de la clareté des règles de compétence juridictionnelle et de lois applicables devant des juges britanniques
  - Exequatur des décisions judiciaires britanniques



# Pourquoi ces chambres?

- **Densification des règles internationales** applicables aux relations commerciales
- **Spécialisation internationale** des magistrats professionnels indispensable
- **Choix de la loi applicable et de la juridiction** par les opérateurs économiques dans leurs contrats
- **Concurrence entre les juridictions** qui impose (pour des questions de souveraineté de la justice) une exigence d'attractivité pour le droit des affaires



# Les règles de procédure devant ces chambres

- Protocole relatif à la procédure devant la Chambre internationale du **tribunal de commerce de Paris**

[http://www.avocatparis.org/system/files/editos/protocoles\\_signes\\_creation\\_jurisdiction\\_commerciale\\_internationale\\_2.pdf](http://www.avocatparis.org/system/files/editos/protocoles_signes_creation_jurisdiction_commerciale_internationale_2.pdf)

- Protocole relatif à la procédure devant la Chambre internationale de la **Cour d'appel de Paris**

[http://www.avocatparis.org/system/files/editos/protocoles\\_signes\\_creation\\_jurisdiction\\_commerciale\\_internationale\\_1.pdf](http://www.avocatparis.org/system/files/editos/protocoles_signes_creation_jurisdiction_commerciale_internationale_1.pdf)



## Ce qui change : langue du procès

- Les pièces en langue anglaise peuvent être versées au débat sans traduction
  
- Peuvent s'exprimer en anglais
  - ❖ Les parties qui comparaissent au procès
  - ❖ Les experts
  - ❖ Les témoins
  - ❖ Les conseils des parties
  
- Une traduction simultanée est possible





## Ce qui change

- Les actes de procédure (conclusions, assignation) sont rédigés en français
- Plaidoiries en français / traduction simultanée possible
- Un/des sténotypiste(s) possibles



## Délais de la procédure

Actuellement les dossiers sont jugés en 6 mois



# Avantages du système judiciaire étatique français

- Peu ou pas de frais de tribunal (« court fees » / Frais d'arbitrage)
- Magistrats professionnels en appel
- Grande connaissance des règles internationales, européennes par les magistrats
- Appel possible contrairement à l'arbitrage (appel limité)



# Grande qualité des services juridiques internationaux à Paris

- 16 cabinets américains implantés (2600 avocats) Peu ou pas de frais de tribunal (« court fees » / Frais d'arbitrage)
- 33 cabinets britanniques
- 500 avocats dans des cabinets français ayant une dimension internationale Magistrats professionnels en appel
- 1800 avocats parisiens inscrits dans un barreau étranger

**En conclusion** : nombre significatif d'avocats « bi-droits » et bilingues en position d'exercer devant une juridiction internationale siégeant à Paris



## Clause attributive de juridiction

*« Les parties conviennent de soumettre tous les litiges découlant de leurs relations contractuelles, y compris les contestations relatives à l'exécution, l'interprétation, la validité ou la rupture/résiliation de ces relations, ainsi que leurs différends relatifs à la responsabilité encourue du fait d'une infraction au droit de la concurrence, en première instance à la compétence de la chambre internationale du tribunal de commerce de Paris, et en appel, à la chambre internationale de la cour d'appel de Paris. Les parties agréent irrévocablement les protocoles régissant les modalités selon lesquelles les affaires seront examinées et jugées devant ces chambres. »*



## **Solenn Le Tutour**

Avocate à la Cour / Solicitor of England and Wales (np)  
48 rue Sainte-Anne  
75002 Paris, France

[solennletutour@srltavocats.com](mailto:solennletutour@srltavocats.com)  
[www.srltavocats.com](http://www.srltavocats.com)

**S**   **R** | **S A R R E**  
**L**   **T** | **R O U X E L**  
          | **LE T U T O U R**  
          | **AVOCATS**

